

Référent départemental pour les directeurs d'école

(mi-temps)

Sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du Jura, en lien avec l'adjoint au directeur académique, le référent directeur participe à l'accompagnement des directrices et directeurs du département dans l'exercice de leurs missions, notamment en lien avec la vie de l'école, les relations avec les parents d'élèves, le travail d'équipe, le partenariat avec les collectivités et la formation des directeurs.

Le poste est rattaché administrativement à la DSDEN du Jura. Toutefois, le référent directeur peut être amené à se déplacer ponctuellement au sein du département pour accompagner des directeurs confrontés à des situations complexes.

Textes de référence :

- Décret n°2022-724 relatif à la mission de référent direction d'école.

Conditions préalables à la candidature :

- Être enseignant du premier degré en fonction sur un poste de direction d'école deux classes et plus et ayant une expérience solide sur le poste de direction ;
- les certifications du CAFIPEMF, CAPPEI seront appréciées.

Missions :

- Accompagne les directeurs d'école dans l'accomplissement de leurs missions ;
- apporte un appui méthodologique ;
- favorise la mutualisation des pratiques professionnelles entre directeurs ;
- contribue à la conception et à l'animation d'actions de formation des directeurs d'école ;
- appuyer les écoles dans les domaines recouvrant notamment le bien-être au travail, la relation aux familles, le partenariat aux mairies, la promotion des valeurs de la république, l'inclusion scolaire et plus généralement les problématiques liées à l'exercice de la fonction de directeur ;
- préparer et organiser les réunions du groupe départemental des directeurs d'école ;
- participer à la réflexion sur la simplification des tâches des directeurs d'école.

Connaissances et capacités demandées :

- Des connaissances solides sur les différentes missions du directeur et sur le système éducatif ;
- aptitude à adopter une posture d'accompagnement et de formation vis-à-vis de ses pairs ;
- aptitude à travailler en équipe dans le cadre d'une action partagée et à rendre compte de son action ;
- capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative ;
- qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté.